



"Partenaire de votre bien-être et de votre développement personnel et professionnel"



INFORMATION

DEVENIR

EDUCATEUR SPORTIF



B.P - J.E.P.S

A.F

BREVET PROFESSIONNEL - DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

« ACTIVITÉS DE LA FORME »



L'ORGANISME DE FORMATION "STATERA"

ATLANTIC-CHALLENGES - LA ROCHELLE 17

- ☛ Association déclarée à la sous-préfecture de Rochefort (17) sous le n° W7740000127
- ☛ identifiant SIRET : 512.619.610.00037
- ☛ APE : 8559A

Siège social :

Atlantic-Challenges
31 rue des Terriers - Les Petits Bonnevaux
17220 SAINT VIVIEN
☎ : 07.89.51.28.34

Courriel : contact@atlantic-challenges.fr

Site internet : <http://www.atlantic-challenges.fr>

Renseignements sur la formation

- Directeur : Christophe CORTIULA

☎ : 07.89.51.28.34

contact@atlantic-challenges.fr

- Coordonnateur de formation :

Dominique CORTIULA.

☎ 06.18.92.91.96



BP. JEPS AF

(ACTIVITÉS DE LA FORME)

SESSION 2018-2019

- **Option** : « Cours collectifs »
- **Option** : « Haltérophilie, musculation »

Centre de formation : Atlantic-Challenges "STATERA" La ROCHELLE (17).

Le **BP. JEPS AF** (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "éducateur sportif", mention "activités de la forme", options "Cours Collectifs" et/ou "Haltérophilie, musculation" est un diplôme de niveau IV. L'arrêté du 05 septembre 2016, créant la mention de ce diplôme, confère à son titulaire les prérogatives suivantes d'exercice professionnel :

Compétences communes à la mention :

- encadrer et conduire des actions d'animation des activités de la forme ;
- organiser et gérer des activités de la forme ;
- communiquer sur les actions de la structure ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques ;
- participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités de la forme.

Compétences spécifiques à l'option « cours collectifs » :

- encadrer et conduire des actions d'animation en cours collectifs.

Compétences spécifiques à l'option « haltérophilie, musculation » :

- encadrer et conduire des actions d'animation en haltérophilie et musculation jusqu'au premier niveau de compétition fédérale en haltérophilie, musculation.

Code du sport : Article A212-1 – Annexe II-1 C.3.1

INTITULÉ DU DIPLÔME	CONDITIONS D'EXERCICE
Cours collectifs	-Découverte d'activités de loisir et d'animation des activités de la forme. -Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage des activités de la forme en cours collectif.
Haltérophilie, musculation	-Découverte d'activités de loisir et d'animation des activités de la forme. -Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage en musculation, en cardio-training et en haltérophilie, jusqu'au premier niveau de compétition fédéral.

OPTIONS PROPOSEES

Le candidat peut s'inscrire :

- **Option** : « Cours collectifs »
- **Option** : « Haltérophilie, musculation »
- **Dans les 2 options**



LIEU DE LA FORMATION

- La formation se déroule en alternance :
- au Complexe sportif "STATERA" d'Atlantic-Challenges - 31 rue des Terriers - Les Petits Bonneveaux - 17220 Saint Vivien
- par convention dans une entreprise ou dans une autre structure, proposée par les stagiaires au centre de formation sous réserve de son agrément.
- Pendant les séquences de formation en entreprise le stagiaire est placé sous tutorat pédagogique.

ÉCHEANCIER 2018-2019

↳ **Date limite d'inscription** : « 11 juin 2018 »

↳ **Epreuves de sélection** :

- Exigences préalables : « lundi 25 juin 2018 »
- Tests de sélection du centre de formation « mardi 26 juin 2018 »

↳ **Positionnement** :

- Vendredi 29 juin 2018

Permet la prise en compte des acquis, les allègements de formation et l'individualisation des parcours.

Parcours complet: du 03 septembre 2018 au 28 juin 2019

Options	Centre formation
1 option	602 heures
2 options	672 heures



ENTREE EN FORMATION

Pour pouvoir entrer en formation le candidat doit :

- ↳ Avoir déposé son dossier d'inscription pour l'entrée en formation avant la date limite d'inscription.
- ↳ Avoir été admis aux tests de sélection pour l'entrée en formation au BPJEPS.
- ↳ Avoir participé au positionnement.





EPREUVES DE SELECTION

Ces épreuves ont pour objectif d'évaluer la capacité du candidat à suivre avec des chances raisonnables de succès cette formation.

2 groupes d'épreuves : - Les exigences préalables (lundi 25 juin 2018)
- Les tests de sélection du centre de formation (mardi 26 juin 2018)

Le candidat devra satisfaire aux exigences préalables pour pouvoir accéder aux tests de sélection du centre de formation qu'il devra réussir pour pouvoir prétendre entrer en formation.

LES EXIGENCES PREALABLES :

Elles sont :

-définies par l'annexe IV de l'arrêté du 05 septembre 2016.

-*décrites dans le dossier "tests d'entrée en formation" du centre de formation*

Rappel sommaire:

Option « Cours collectifs »

Tests techniques d'entrée en formation

✚ **Epreuve n° 1 : Test navette "Luc Léger"**

-pour les femmes palier 7 (réalisé) L'annonce du palier supérieur indique que le palier inférieur est réalisé

-pour les hommes palier 9 (réalisé) L'annonce du palier supérieur indique que le palier inférieur est réalisé

✚ **Epreuve n° 2 : Démonstration technique de 60 minutes au total (Echauffement collectif 10 minutes - STEP 20 minutes - renforcement musculaire 20 minutes - retour au calme 10 minutes)**

Option « Haltérophilie, musculation »

Tests techniques d'entrée en formation

✚ **Epreuve n° 1 : Test navette "Luc Léger" palier 7 (réalisé) pour les femmes et palier 9 (réalisé) pour les hommes)**

✚ **Epreuve n° 2 : Démonstration technique (Squat, traction, développé couché)**

Dispense des tests techniques à l'entrée en formation

Les qualifications permettant au candidat d'être dispensé des tests techniques à l'entrée en formation sont mentionnées dans le dossier "tests d'entrée en formation" du centre de formation

TESTS DE SELECTION DU CENTRE DE FORMATION :

Ils sont accessibles aux seuls titulaires de l'attestation de réussite aux exigences préalables à l'entrée en formation :

Une épreuve écrite

- Objectif : Elle vérifie la maîtrise de l'expression écrite, les capacités d'analyse et les ressources culturelles.

- Modalités : Analyse de document, résumé et réponse à des questions (durée 1 Heure).

- Critères : Capacités de compréhension, d'analyse, de synthèse et d'expression écrite.



Un entretien de 20 minutes sur dossier

Il vérifie :

- La motivation
- Le projet professionnel
- L'adéquation du projet de formation du candidat avec l'architecture de la formation
- La validité des pré-engagements : employeur-structure d'accueil, tuteur, financement....

UNITES CAPITALISABLES

La certification valide 4 Unités Capitalisables (UC) constitutives du diplôme :

➤ 2 UC transversales

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

✚ 2 UC de la mention

- UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme
- UC4a (*Cours collectifs*) Mobiliser les techniques de la mention des AF pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option "cours collectifs"
- UC4b (*Haltérophilie, musculation*) Mobiliser les techniques de la mention des AF pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale dans l'option "haltérophilie, musculation"

FRAIS D'INSCRIPTION

- ✚ Frais de dossiers et sélection : **35.00€** (non remboursable)
- ✚ Frais de positionnement : **35.00€**